

Extraits du procès-verbal de la séance du conseil communal du 15 septembre 2008

- ❖ Le quorum étant atteint avec 18 conseillers présents et 7 excusés, M. Thierry Jacob, président, ouvre la séance à 20h00, en présence de la municipalité *in corpore*.
- ❖ Le PV du 23 juin 2008 est approuvé **à l'unanimité**, avec remerciements à son auteur.
- ❖ Le bureau et les commissions de naturalisation et de recours, dans leur composition actuelle, sont reconduits pour un nouveau mandat d'une année.
- ❖ L'arrêté d'imposition 2009 (préavis N° 03/2008) prévoit un taux d'imposition de 82 %, la ristourne de 10 % consentie jusqu'ici aux personnes s'acquittant de leur dû dans les délais, est supprimée. Le préavis est accepté par 16 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.
- ❖ Vente d'actions Romande Energie (préavis N° 05/2008) : Ce point donne lieu à un vif débat. M. J.-Ch. Schwaab soumet trois amendements au Conseil. La municipalité pourra vendre des actions CVE jusqu'à concurrence de l'équilibre du budget 2009 hors amortissements supplémentaires ou extraordinaires, aux meilleures conditions du marché. Une vente à conditions de faveur à la ville de Lausanne est rejetée. Une commission étudiera l'adhésion éventuelle à une convention d'actionnaires. Le préavis N° 05/2008 ainsi amendé est adopté par 13 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions.
- ❖ La proposition concernant le don des jetons de présence est rejetée sans abstentions, ni avis favorables.
- ❖ Le nouvel employé communal est M. Jean-Luc Etter, il commencera le 1^{er} octobre 2008.
- ❖ IDRH va quitter le collège le 31 décembre 2008. Après réfection, les locaux seront repris par Espace Compétences.
- ❖ Protection civile : le Conseil d'Etat a confié au service de la sécurité civile et militaire la mission d'adapter la protection civile vaudoise aux 31 risques et dangers inventoriés.
- ❖ ORPC Lavaux : Suite au départ à la retraite du commandant Jean-Claude Budry, c'est M. Bernard Emery, commandant ad intérim, qui assure son remplacement à partir du 1^{er} septembre 2008.
- ❖ Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), la mise en œuvre de la loi sur l'accueil de jour des enfants se poursuit. L'année 2008 sera celle de la reconnaissance des premiers réseaux d'accueil de jour.
- ❖ Garderie de Lavaux : quelques chiffres : prévision d'occupation de la garderie pour février 2009 : sur 44 EPT (équivalents plein temps) que compte la garderie, 41,2 EPT sont prévus pour cette date.
- ❖ Transports scolaires : ça roule, avec de beaux bus. Merci à M. Dupasquier pour son travail et sa collaboration.
- ❖ Police : la nouvelle signalisation et le marquage sont en place. La collaboration avec Lutry est toujours bonne.
- ❖ Promotion régionale : après une année d'inscription de Lavaux au patrimoine de l'UNESCO, on étudie la possibilité de nommer un gestionnaire du site Unesco. De nombreuses demandes doivent être traitées.
- ❖ Vignes : Les raisins supportent pour le moment les pluies, mais il ne faudrait pas que ça continue ! Il ne reste plus qu'à espérer du sec et du soleil jusqu'à mi-octobre. Les vendanges devraient se dérouler dès le 6 octobre.
- ❖ Fusion : Mme F. Heizmann informe que tous les conseillers communaux seront convoqués mardi 4 novembre 2008 à une séance extraordinaire réunissant les conseils des cinq communes, à Cully, en présence de M. Philippe Leuba.
- ❖ Il n'y aura pas de votations au mois de septembre. Les prochaines votations auront lieu le 30 novembre 2008